L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 23 AVRIL 1882. — Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON.

Commencé le 2 avril.

LE COUSIN NOEL.

PAR JACQUES VINCENT.

PREMIÈRE PARTIE.

XI

En cette conjecture, une affaire importante survint à Berghem. Jean-Marie, arrivé à fin de bail, proposait un renouvellement, à condition toutefois que dame Clémence consentirait à réduire presque d'un quart le prix annuel de location, les terres épuisées nécessitant une forte dépense d'engrais. Noël avait assisté à l'entretien. Le fermier parti :

—Eh bien ! qu'en penses-tu ? demanda la marraine. Moi, j'ai toujours peur de l'inconnu. On sait ce qu'on tient, on ignore ce qu'on aura. Faut-il céder ?... Jean-Marie est un brave homme, qui paie exactement. Après tout, sa réclamation est peut-être juste. Quel est ton avis !

—Mon avis, marraine, c'est qu'il y aurait sans doute un grand avantage à changer la situation.

—Un avantage ? qu'entends-tu par là ?

—Jean-Marie est un brave homme certainement, mais ignorant, arriéré, entiché des vieilles routines.... en un mot, absolument incapable.

—C'est possible, c'est même vrai à la rigueur. Mais tel qu'il est, trouverons-nous à le remplacer ?

—Peut-être.

—Comment cela ?

—Vous voulez bien m'accorder, marraine, que j'ai acquis quelque expérience et que, sous votre direction, instruit par mes lectures, je ne me tire pas trop mal de la surveillance que vous m'avez confiée ?

—Je te rends toute justice, mon garçon ; tu es maintenant très entendu, et je ne demande qu'à me reposer sur toi de la besogne.... Mais tout cela ne me donne pas un fermier.

—Qui sait ?

—Je ne te comprends pas.

—Ecoutez-moi, marraine, reprit Noël résolûment. Berghem ne rapporte pas la moitié de ce qu'il devrait rapporter. Il y aurait un tout autre parti à tirer de votre domaine. De plus, en l'agrandissant, l'exploitation deviendrait merveilleuse. La petite fortune de mes parents, placée en fonds, est presque improductive. Les terres, ici, sont à bon marché et excellentes, quoi qu'en dise cet ignare de Jean-Marie. Il faut les engraisser.... On les engraissera. Nos bestiaux sont primés aux foires d'Hazebrouck. Si je pouvais décider mon père à m'abandonner la moitié de son capital, je lui promets six pour cent de son argent, et peut-être mieux encore dans l'avenir. En attendant, laissez-moi diriger la ferme. Je vous réponds que vous n'aurez pas à le regretter.

Dame Clémence le considérait, comme abasourdie.

—Eh bien ! et le séminaire ? s'écria-t-elle.

Noël baissa la tête.

—Marraine, depuis que je suis à Berghem, j'ai fait beaucoup de réflexions.... Je ne songe plus à rentrer au séminaire.

—Allons donc ! Et la vocation ?

—Je ne l'ai plus.

—Elle s'est envolée comme ça ?.... En es-tu bien sûr, cette fois ?

—J'ai même déjà écrit à mon supérieur pour le consulter. Il m'approuve.

La marraine saisit la main de son filleul, et d'un ton qui n'était pas sans malice :

—Hein ! comme j'avais raison, mon cher fieu ! Je puis bien te l'avouer à présent, j'avais tout prévu.... Est-ce que tu as une tournure pour faire un abbé, voyons !.... Mais tu ne t'étais donc jamais regardé ?.... Pourtant, si tu avais eu une vocation sincère, je ne t'aurais jamais dissuadé.... La volonté du bon Dieu dispose de nous.—Alors, tu deviens mon fermier ?

—Oui, marraine, et j'aurais même un autre projet si vous vouliez bien m'aider.

—Bah ! encore un autre mystère ? exclama en riant dame Clémence. Qu'est-ce que ça peut bien être ?

Il hésita un moment.

—Je songe aussi à me marier, ajouta-t-il enfin, et.... ma mère m'a écrit ce que, sans que l'on sache rien, vous aviez espéré....

—Pardi ! c'était bien malin à prévoir ! En ce cas, tout est dit. Tope là, mon gendre ; Téola est à toi ! Seulement, laisse-moi arranger d'abord les choses avec tes parens sans en rien dire à la fillette.

Puis, d'un ton plus grave :

—Ah ! Noël, que je suis heureuse ! c'était mon vœu le plus cher !....

Le pauvre filleul resta tout interdit. Il avait laissé achever sa marraine sans oser l'interrompre. Il lui paraissait impossible, presque cruel, de détruire tout d'un coup cette chimère. Valérie avait raison. Il ne s'agissait pas là d'un vague projet, mais d'un rêve longuement caressé, d'une idée profondément ancrée, où la grand'mère avait mis la plus douce consolation de sa vieillesse.

Devant toute difficulté imprévue, on cherche d'abord à gagner du temps. Le jeune homme jugea prudent de se taire, et de réfléchir au meilleur moyen d'aborder sa pleine confidence.

Quelques heures plus tard, dame Clémence faisait savoir à Jean-Marie qu'elle refusait tous arrangemens.

Le soir, au souper de famille, elle avait un entrain joyeux et marquait au cousin comme une tendresse reconnaissante. Elle lui lançait mille allusions ravies. A un moment, elle l'appela en riant "mon fermier."

A ce mot, les cousines ouvrirent de grands yeux. N'était-ce point là, en effet, une sorte d'annonce officielle de l'important changement survenu ? Valérie jeta à Noël un furtif sourire où éclatait son bonheur secret. Elle comprenait qu'il s'était déclaré.

—Comment ! s'écria Téola, sortant tout à coup de sa réserve ordinaire, vous.... nous restez pour toujours, Noël ?

—Ni plus ni moins, répliqua gaîment dame Clémence, et tel est le fruit de nos manigances : mon filleul devient mon associé. Nous avons décidé ça cette après-midi. J'ai envoyé son congé à Jean-Marie.... Oh ! et puis ce n'est pas tout.... Nous avons rêvé des agrandissemens, des embellissemens !.... Maintenant, ajouta-t-elle, je n'aurai plus qu'à me croiser les bras et à me reposer dans mon fauteuil. Je remets tous mes pouvoirs à Noël.

Téola avait écouté, suspendue aux lèvres de sa grand'mère. Quand elle eut achevé, un moment, la jeune fille demeura silencieuse.

On quitta la table. La marraine donnant quelques ordres à Félicité, les cousines et le cousin avaient gagné la terrasse. Soudain Valérie courut au-devant des Cadet, qui survenaient.

—Comment ! c'est vrai ?.... vous nous restez ?.... demanda Téola, seule avec Noël.

—Oui, ma cousine.

—C'est tout à fait décidé ?

—Irrévocablement.

Elle eut une minute d'hésitation.

—Grand'mère en est bien heureuse !

—Et moi donc ! Vous souvient-il du regret que je vous exprimais, un jour, de quitter ce foyer de famille où je me sentais déjà attaché ?

—Oui, murmura-t-elle.

—J'avais le pressentiment, sans doute, de ce qui m'arriverait. Au fond de moi, quelque chose me disait que ma vie devait s'écouler à Berghem.—Et maintenant, ajouta-t-il, c'est fait. M'y voici pour toujours.

—Pour toujours !.... répéta-t-elle.

—Oui.... Quel beau rêve, ma cousine !

Elle se tut. Une vive rougeur colorait ses joues. Ses grands yeux, aux larges prunelles, étincelaient. Noël ne pouvait s'y tromper. La froide Téola était en proie à un trouble que son visage, son attitude, tout son être révélait. Cette pensée vint soudain au jeune homme que peut-être elle avait pénétré son secret. Dans sa tendresse presque maternelle pour Valérie, n'était-ce pas tout simple qu'elle eût deviné ce qui se passait entre eux ? La fillette même n'avait-elle pas dû se trahir auprès de son aînée ?

Les amis les ayant rejoints et dame Clémence, à son tour, se trouvant assise au milieu du cercle, l'événement fut raconté de nouveau. Tous témoignèrent leur plaisir. Noël crut surprendre quelque soupçon malicieux dans le compliment du docteur. L'effet de l'étonnement calmé, il fut longuement question de l'entreprise que le cousin avait en vue, les avis abondèrent en faveur de ce plan de réforme et de l'extension projetés. On ne doutait point du succès.

Cependant, au milieu de sa joie, le filleul était poursuivi par une sorte de remords. Sans retard, il fallait mettre un terme à l'erreur de sa marraine. Mais plus il y songeait, plus il reculait devant l'aveu de la vérité. Comment allait-elle l'accueillir ? Et si, détrompée brusquement de son plus cher espoir, elle le repoussait, lui refusant Valérie !...Alors, pris de peur, il se rejetait sur cette idée que Téola avait tout découvert. Il se rappelait l'intérêt ému qu'elle lui avait montré, son émotion, la douceur de son regard... Sans doute, elle s'était réjouie de leur bonheur à tous deux...... Et dans cette tendresse de cœur, il entrevoyait une protection, un appui, un soutien...... Elle avait tant d'influence sur sa grand'mère !......

XII

Le lendemain, Noël, tout pensif, rentrait vers quatre heures. Il trouva Téola qui travaillait sur la terrasse.

—Vous arrivez de la ferme ? lui demanda-t-elle.

—Oui, cousine.

—N'avez-vous point rencontré grand'mère et Valérie ?

—Oui, elles vont au village avec Mme Cadet. Vous avez refusé de les accompagner, m'ont-elles dit ?

—Moi, je suis Cendrillon, je garde la maison, répondit-elle en souriant.

Comme il s'essayait sur une chaise auprès d'elle, il fit tomber le peloton de laine qu'elle y avait posé. Il le ramassa et, le gardant entre ses doigts, s'amusa machinalement à le dévider.

—Mais vous allez me faire d'abominables nœuds ! s'écria t-elle.

—Vite je répare le mal.

Et il se mit à rouler symétriquement la laine.

A la vérité, ce jeu machinal dissimulait sa pensée. Ce tête à tête imprévu ne servait-il pas son désir secret ? Devait-il échapper une occasion aussi propice ?

—Eh bien ! reprit Téola, reprenant l'entretien, j'ai beaucoup songé à votre grand projet. Tout ignorante que je suis, il me semble pourtant que ce serait là une excellente affaire pour tous. Je souhaite que mon oncle de Guistel entre dans vos vues.

—Pour l'instant, ma cousine, répliqua Noël avec un soupir, je suis tout entier à une autre préoccupation.

Il lui parut qu'elle tressaillait.

—Une préoccupation grave ? poursuivit-il.

Il y eut un silence. Les aiguilles de Téola s'étaient presque arrêtées dans ses doigts. Tout à coup, comme si elle eût voulu encourager les confidences de son cousin :

—Une préoccupation grave ? répéta-t-elle.

—Oui...... je suis très perplexe, Téola, très tourmenté......Je réfléchis, je cherche, et pour me tirer d'embarras, je ne trouve rien......rien qu'un moyen, un seul......

—Lequel ? demanda-t-elle, légèrement oppressée.

—C'est de me confier à vous.

Téola avait posé son ouvrage sur ses genoux. Elle regarda Noël en face, de ses grands yeux profonds et adoucis.

—Vous avez raison, dit-elle, c'est là une bonne pensée. Puisque vous êtes si tourmenté, ce sera un soulagement déjà que de confier votre peine......

—Comme vous êtes bonne ! s'écria-t-il en lui tendant d'un élan ses deux mains.

Elle lui donna les siennes qu'il retint un instant.

Au moment cependant de tout dire, une sorte de crainte l'étreignait. Pendant quelques minutes, ils restèrent ainsi, les mains unies, se contemplant tous deux.

—Eh bien ! non, dit-il enfin, je n'oserai jamais......

Mais avec un adorable mouvement de vaillance :

—Et moi, je veux que vous osiez, reprit-elle. Ne suis-je donc plus votre amie ?

—Oh ! si ; j'ai tant de confiance dans votre cœur, dans votre indulgence, dans votre sagesse......

Il hésitait encore.

—Allons !...... dit-elle avec une grâce persuasive et encourageante.

—Eh bien ! Téola, répliqua-t-il d'une voix troublée qu'il essayait vainement d'affermir, c'est de vous seule que j'attends une protection, une aide, un soutien.

Il ramassa tout son courage et s'armant d'une résolution suprême ;

—Cousine, continua-t-il, laissant déborder toute son âme, j'aime Valérie.

A ces mots, Téola fit un mouvement presque de stupeur. Après un court silence :

—Ah ! dit-elle, vous aimez Valérie ?

—Quoi ! ne l'aviez-vous pas déjà deviné ?

—Non.

—Au fait, il y a si peu de temps que je le sais moi-même, poursuivit-il en riant. C'est à la ducasse de Moulin-le-Comte que cela m'est venu soudain...... Nous avons dansé tous les deux...... vous vous rappelez..... Ça été une surprise, un coup de foudre...... Elle est si charmante Valérie !..... Tout d'abord, j'ai été effrayé...... Puis j'ai réfléchi,...... mes inquiétudes se sont calmées, et je n'ai plus songé qu'à mon bonheur......

Est-ce que je pouvais ne pas l'aimer ?.....

Téola écoutait, ses yeux redevenus sombres. Quand il eut achevé :

—Et elle ?...... Valérie ? demanda-t-elle.

—Valérie m'aime aussi, s'écria gaîment Noël.

—Elle vous l'a dit ?

—Mais oui ; l'autre matin, en donnant à manger à ses poules.

—Eh bien ! reprit Téola presque durement, vous l'aimez...et elle vous aime... Qu'ai-je affaire, moi, entre vous ?

—Ah ! voilà la chose. Tout naturellement, comme l'aînée, votre grand'mère songe à vous marier la première. Il s'agirait d'obtenir une dérogation à cette règle très juste,....et j'ai pensé que, si vous nous aidiez vous-même, la chose serait plus facilement gagnée. Valérie prétend que ma marraine est inébranlable dans ses idées, mais vous avez tant d'influence sur elle !....Certainement, si vous lui parlez, elle se laissera fléchir, j'en suis persuadé......

Téola écoutait toujours, comme effarée, n'arrivant pas à se remettre de l'étonnement d'une telle révélation. Il semblait qu'elle ne pût détacher son regard de Noël et qu'elle comprît à peine tout ce qu'il lui racontait.—Sur une branche de laurier, à leurs côtés, un merle sifflait.

—Allons, cousine, reprit-il, maintenant que vous êtes dans notre secret, c'est à vous que nous abandonnons notre bonheur, c'est sur vous seule que je veux compter.

Elle allait se décider à répondre quand un bruit de voix interrompit l'entretien : c'étaient dame Clémence et Valérie qui revenaient. La fillette accourut sur la terrasse, s'arrêta devant eux. A l'expression de leur visage, elle devina le sujet de la causerie. Soudain, dans un élan de tendresse reconnaissante, elle se jeta au cou de Téola, qui tout aussitôt rentra dans la maison.

XIII

Au souper, Téola ne parut pas. Elle se fit excuser, alléguant une migraine. La soirée se termina de bonne heure. Après une courte promenade au jardin, dame Clémence, Valérie et le cousin gagnèrent leurs chambres.

Quel serait le résultat de cette confidence ? Noël, bercé des plus doux espoirs, s'abandonnait à son enchantement, allégé de toute inquiétude. Bien que dans cette conversation brusquement interrompue, il n'eût pas eu le temps d'obtenir une réponse favorable, il ne doutait pas, qu'avertie désormais, Téola n'agît en leur faveur. Certainement, elle allait entreprendre la grand'mère et lui arracher le consentement désiré.

Le lendemain matin, quand il descendit, Téola était dans la salle à manger. Elle lui tendit la main comme de coutume. Il ne devina rien à son attitude, ni à l'expression de son visage. Sans avoir pu lui parler, il s'apprêtait à partir pour la ferme.

—Cousin, j'ai une commission à vous donner, dit Valérie. J'ai promis des poires à Mme Cadet, voulez-vous les lui porter ?

Noël ayant suivi la jeune fille au jardin :

—Eh bien ? demanda t-elle avec une avide curiosité d'enfant, y a-t-il du nouveau ?

—Oui, j'ai parlé à Téola.

—Et qu'a-t-elle dit ?

—Elle a été bonne, comme toujours, et j'espère....Et, à vous, elle ne vous a pas fait quelque confidence ?

—Non ! hier soir, quand je suis montée, j'ai trouvé fermée la porte de sa chambre qui communique avec la mienne. C'est la première fois que cela arrive !....Elle a refusé de m'ouvrir, figurez-vous....Ce matin, pourtant, elle m'a embrassée, mais pas comme tous les jours. Il m'a semblé que son baiser était forcé.—Qu'est-ce qu'il faut faire ?

—Attendre......il n'y a pas d'autre parti.

—Bon ! sauvez-vous vite maintenant grand'mère nous guette de la terrasse. Si elle m'interrogeait, je me trahirais, j'en suis sûre.

A midi, le cousin était de retour pour le dîner. Le repas fut plus silencieux qu'à l'ordinaire. Quelque chose de grave planait dans l'air. La grand'mère était songeuse. Comme on se levait de table, elle arrêta Noël par le bras.

—Mon ami, j'ai à te parler, lui dit-elle.

Le jeune homme ne put se défendre d'une certaine appréhension. Il suivit sa marraine, qui l'entraîna au salon. La porte refermée sur eux, elle s'assit dans un large fauteuil et montrant une chaise à son filleul :

—Mets-toi là, et causons.

Avec ses sourcils froncés, son attitude raide, dame Clémence n'avait rien de rassurant. Noël tremblait de ce qu'il allait entendre ; il essaya pourtant de faire bonne contenance.

—Ah ! çà, mon garçon, reprit-elle d'un ton de sévérité feinte, il paraît que les plus sages propos ne sont pas les plus faciles à réaliser !....La jeunesse est une folle qui prend à gauche quand on la pousse à droite....Il suffit qu'on lui montre la voie pour qu'aussitôt elle s'en détourne ! Tant pis !

—Marraine !

—Téola m'a tout dit....Il s'en passe de belles avec cette morveuse de Valérie. Mes complimens !....Comment ! je t'appelle ici, j'ai la bonté de prévoir que tu n'as pas peut-être tout ce qu'il faut pour faire un curé, et Dieu sait si j'avais raison !....Je manigance de te donner Téola,....ma Téola !....la perfection !.... Je l'y prépare en cachette,....et puis, crac !..tu vas à une ducasse.—Mais qu'est-ce que toute cette histoire signifie ?

—Mon Dieu ! marraine, balbutia Noël, interdit, ce n'est pas ma faute....

—Allons donc ! ce n'est pas ta faute ?

—Non, j'aime Valérie !

—Eh bien ! qu'est-ce qui t'a empêché d'aimer Téola ?

—J'aime aussi ma cousine Téola.... mais ce n'est pas la même chose.

—Comment ! pas la même chose ?

—Non, reprit-il doucement, essayant de se défendre, j'ai pour ma cousine Téola une estime, une admiration profonde.... de l'amitié.... et j'ai pour Valérie.... autre chose.... qu'on ne raisonne pas, qu'on n'explique pas.... Je l'aime enfin !

Dame Clémence eut un mouvement d'épaules.

—Assez ! fais-moi grâce de toutes ces sottises, interrompit-elle brusquement, je ne suis pas d'humeur à les écouter.—Sais-tu que tu as été joliment avisé l'autre jour, poursuivit-elle d'un ton de léger persiflage, en gardant pour toi ton fameux secret ? Car ce n'est pas moi, mon garçon, qui aurais écouté tes billevesées jusqu'à la fin. Au premier mot, je t'arrêtais net, et, sans prendre par quatre chemins, je te priais de t'en retourner d'où tu viens. Si tu crois que je t'aurais mâché ma manière de penser !—Mais Téola a ma promesse.... Tu peux te vanter d'avoir eu une fière chance en t'adressant à elle. Je n'ai qu'une parole, elle est donnée : tu épouseras Valérie.

Noël, que cette verte semonce tenait anéanti, se redressa tout à coup, n'osant en croire ses oreilles.

—Eh quoi ! marraine ! s'écria-t-il, vous consentez ?...

—Bon ! bon ! dit-elle en se levant pour couper court, va à tes affaires maintenant ; c'est assez causé.

Mais le filleul saisit les deux mains de dame Clémence, qu'il baisa avec transport.

—Ma bonne marraine !.... merci ! merci !

—Bah ! répliqua-t-elle, dissimulant mal son attendrissement, tu ne me dois rien, c'est par force que je cède....Au fond je ne te pardonne pas de déranger mes projets.

Les amoureux sont cruellement et naïvement égoïstes. Ils estiment très simple que le monde entier se fasse complice de leur passion, que tout et tous s'y plient, s'y sacrifient. Au milieu de son ivresse, Noël trouvait l'intervention de Téola et le consentement de sa marraine si naturels, qu'il en oubliait un peu la reconnaissance. Il lui suffisait que tout fût rose autour de lui ; le ciel de son avenir apparaissait radieux, sans un nuage. Il aimait !

Pourtant, le soir même, s'étant trouvé seul un instant avec Téola, il songea à lui adresser quelques paroles de remercîment. En le voyant approcher, elle fit un mouvement comme pour l'éviter ; mais il lui coupa la retraite.

—C'est à vous que je dois tout, cousine, dit-il, et je voudrais vous témoigner ma vive reconnaissance.... Soyez sûre que j'en garderai profondément le souvenir, et que mon affection de frère ne se démentira jamais.

—Mais.... mon cousin, répondit-elle, vous ne m'avez nulle obligation..... J'ai fait ce que j'ai cru mon devoir, voilà tout.

Son attitude, son regard, son accent, tout en elle était si contraint que Noël s'imagina deviner l'embarras d'une belle âme, étonnée qu'on la félicitât d'une chose aussi simple que d'avoir aidé au bonheur de sa cousine.

Les Guistel, ravis, eurent bientôt donné leur approbation au mariage. Le père, voulant examiner de près l'affaire proposée par Noël, vint passer deux jours à Berghem. Entièrement conquis à l'idée de son fils, il consentit que les trente mille francs de dot du jeune homme fussent employés à l'achat de terres qui arrondiraient le domaine. Il promit de placer pour son propre compte trente autres mille francs dans l'exploitation nouvelle. De son côté, le colonel d'Ecques ayant confirmé le choix de sa fille, la date de la cérémonie fixée d'un commun accord, il ne resta qu'à faire part de la grande nouvelle au reste de la famille et aux amis. Ce fut un événement. Le bon curé ne pouvait en revenir, tandis que le docteur pour piquer son vieil ami, assurait que l'événement était aisé à prévoir.

—Le mariage, vois-tu, dit-il à Noël avec une forte accolade, ça vaut encore mieux que le séminaire,...surtout dans les commencemens, ajouta-t-il, à l'oreille du cousin.

La bonne grand'mère, convertie au changement de ses projets, fut bientôt réconciliée avec la joie des fiancés et prit bravement son parti des chères espérances détruites.—C'est l'histoire de la vie, d'ailleurs, de rebâtir sur des ruines.. Après tout, dame Clémence gardait son filleul et allait se décharger entièrement sur lui des soins de son administration.

Valérie, abdiquant gaîment ses goûts pour la ville, voyait maintenant un Eden dans ces champs de betteraves et se montrait très fière de l'initiative de Noël. A la vérité, le fiancé promettait quelques voyages à Hazebrouck, il était même question de visiter Lille et, peut-être, de pousser une pointe jusqu'à Bruxelles. Mais on taisait ces complots d'escapades à la marraine, qui n'eût pas manqué de blâmer des goûts trop mondains.

Cependant, au milieu de leur bonheur, un chagrin troublait les amoureux. Valérie tout entière à Noël, il semblait que Téola, jalouse de cette affection partagée avec une autre, leur en voulût à tous deux. L'intimité des cousines avait perdu ses effusions, cette confiance d'autrefois. Téola n'était plus la sœur aînée, toujours attentive et caressante, presque mère dans son indulgence excessive. Elle avait maintenant des brusqueries, presque des duretés. La cadette en restait toute surprise et toute peinée. Mais, avec son gentil caractère, elle n'en témoignait qu'une déférence plus absolue, une plus complète soumission.

Un soir, Noël et Valérie se promenaient au jardin. Ils passaient derrière la tonnelle quand ils crurent entendre un bruit de sanglots. La fillette s'approcha et, à travers les interstices de la vigne, aperçut Téola assise sur un banc, la tête dans ses mains. Elle se précipita... Noël la suivit.

—Téola ! Téola !.... qu'as-tu ? s'écria Valérie.

Téola avait relevé son visage plein de larmes.

—Laisse-moi, va-t'en, répondit-elle, en se détournant.

—Je t'en supplie, je t'en conjure, reprit Valérie, en se mettant à ses genoux, parle, réponds, que t'ai-je fait ?.... Pourquoi m'en veux-tu ?....Ecoute, je le sais, tu es jalouse !

A ce mot, un cri sortit de la poitrine de Téola.

—Jalouse ! répéta-t-elle d'un ton farouche.

—Oui, jalouse, parce que tu crois que je t'aime moins, que j'aime Noël plus que toi, que tu n'es même plus rien pour moi.... Mon Dieu ! parce qu'il partage mon affection avec toi.... Mais je t'assure que tu n'as rien perdu, ma bonne petite sœur...... je t'assure qu'il y a place dans mon cœur pour vous deux...... je t'assure que je ne t'ai rien retiré....

Et, pleurant à son tour, Valérie se jeta au cou de sa cousine.

Noël, un peu interdit de cette scène, les laissa et gagna la terrasse. Quelques instants plus tard, il les vit revenir enlacées, souriantes. La paix était faite.

A dater de ce jour, toute hostilité disparut chez Téola. Elle se contenta de garder sa réserve avec le fiancé, mais elle ne repoussa plus les caresses de Valérie.

Le temps s'écoulait vite dans les mille préparatifs de la noce. Les Guistel et le colonel d'Ecques devaient assister à la cérémonie. De nombreuses invitations avaient été envoyées aux alentours. Félicité n'en dormait plus. Téola aidait la grand'mère à bouleverser le château, à disposer l'appartement des nouveaux époux, à confectionner le trousseau de la mariée. Parfois, au milieu de son activité, elle s'arrêtait tout à coup et devenait d'une blancheur de marbre.

—Qu'as-tu donc ? disait dame Clémence.

—Rien, grand'mère, un peu d'étourdissement, c'est passé.

La coquette Valérie s'inquiétait surtout de sa toilette. Elle voulait être belle. Elle s'essayait à draper son voile, consultant Noël sur chaque pli, et lui tirant de grandes révérences qui faisaient le damo.

XIV

On était à la veille du mariage. Le château avait un air de fête. Au dîner de midi, M. et Mme de Guistel, le colonel d'Ecques, les Cadet et l'abbé Vachon.

Il est de rares bonheurs, si radieux et si sûrs qu'ils répandent autour d'eux une sérénité, une confiance qui semble éloigner toute appréhension d'avenir, comme si les hasards de la vie ne les pouvaient atteindre. Les parents dévoraient des yeux le jeune couple charmant. Les Guistel s'extasiaient de leur bru ; le colonel d'Ecques comprenait qu'il donnait à sa fille un appui solide dans ce beau et brave garçon qu'elle aimait.

Pourtant, au milieu de la joie générale, Téola était très pâle et se sentait mal à l'aise.

—Ce n'est pas étonnant, disait dame Clémence, elle s'est tant occupée ces derniers jours, tout lui a passé par les mains. A peine si elle a eu le temps de se coucher cette nuit.

Le repas achevé, l'abbé Vachon entraîna Noël et les cousines dans un coin de la terrasse. Le bon prêtre était fort affairé. Pour cette circonstance mémorable, il songeait à la parure de sa pauvre église, qui ne pouvait se permettre qu'un seul luxe : celui des fleurs. Des guirlandes de verdure étaient déjà posées tout autour de la nef, mais il manquait quelques bouquets pour garnir l'autel. Le jardin de Berghem ayant été dévalisé, Valérie parla d'aller à la ferme de Victoire qui possédait des roses superbes. Il s'agissait d'une demi-heure en bateau.

—C'est ça, parfait, dit le curé ; en passant, Noël déposera les fleurs chez moi ; je les trouverai en rentrant.

Valérie prit le bras de Téola, le cousin suivit. Ils eurent bientôt traversé le petit bois et montèrent en barque. On partit.

Cette équipée ravissait la fillette. Entre son fiancé et Téola, elle babillait, riait, tout enivrée de jeunesse, de bonheur, d'amour. Noël ramait, sans se presser, l'écoutant, comme en extase.

—Vous savez, Noël, dit-elle, je ferai un ménage demain en vous jurant obéissance !

—C'est entendu, répondit-il, nous intervertirons les rôles.

—A la bonne heure ! je veux faire de vous un mari modèle.

—Vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, cousine !

—Allons ! interrompit Téola brusquement, nous n'avançons pas.

—Bah ! nous avons le temps, répliqua Valérie, on est si bien ici !.... Mon Dieu ! que cette rivière est donc jolie ! c'est drôle que je m'en aperçoive pour la première fois !

Elle plongeait ses mains dans l'eau et les retirait, s'amusant à secouer les gouttelettes. Enfin ils atteignirent la ferme.

[A continuer.]

Librairie française.—M. E. [illegible], successeur de MM. Hébert & Cie, annonce plus loin la mise en vente des articles pour première communion, tels que : chapelets en nacre et en argent, livres de prières reliés richement, images dentelle, images chromos, images sur papier de riz et feuilles d'ivoire qu'il vient de recevoir par les derniers vapeurs. La librairie française est connue trop favorablement et de trop longue date pour qu'il soit fait ici son éloge ; qu'il suffise de dire que tous les articles ici nommés sont de provenance française et sont les plus beaux qui se puissent trouver en ville. [illegible] avis inséré plus loin.

Vêtements et articles de toilette.—Le besoin s'était déjà fait sentir aux mamans de se pourvoir de vêtements légers. M. Michel Léon, propriétaire du magasin des "Cent Mille Paletots," s'annonce en mesure de répondre aux exigences de sa clientèle et du public en général. En marchand habile et soucieux des intérêts de ceux qui l'honorent de leur patronage, il est allé lui-même dans toutes les grandes villes du Nord faire ses achats de sa maison ; ce qui lui a permis de former un assortiment de vêtements et d'articles de toilette pour messieurs, jeunes gens et enfants, remarquables sous tous les rapports : variété, coupe et confection élégantes des habits et qualité supérieure des tissus. Dans le fonds de marchandises de M. Michel sont compris des vêtements de première communion qui se vendront à des prix d'une rare modicité. On verra par une annonce insérée dans le numéro de l'Abeille de ce jour, que toute personne dont les achats en ce magasin s'élèveront à une somme de cinq piastres, recevra sans frais de prime un paletot de printemps. Voilà une offre séduisante digne de la considération des acheteurs et qui fait honneur à la libéralité et au savoir faire de M. Léon. "Je prétends, dit ma procession," ajoute le signataire de cette annonce ; aussi n'escrions-nous pas qu'aucun ne soit par scepticisme ou timidité, ne se laissera pas à profit cette occasion exceptionnelle de posséder un vêtement à si bon marché.

Vêtements de printemps.—Nous recommandons à l'attention du public l'annonce que M. Léon Godchaux publie aujourd'hui dans l'Abeille. Elle est relative à un magnifique assortiment d'habits de printemps pour hommes, jeunes garçons et enfants. Il serait bien difficile de trouver rien de plus élégant et de plus varié pour la forme, sans compter la qualité tout à fait supérieure des étoffes. M. Godchaux a aussi un grand stock de linge fait et du style le plus nouveau. Nous invitons les personnes qui ont besoin d'habits ou de linge à visiter le magasin de M. Godchaux, rue du Canal Nos 31 et 33, et elles en seront émerveillées.

Maison D. H. Holmes.—Cette maison annonce dans les colonnes de "l'Abeille" de ce jour la mise en vente, dès demain, d'un grand nombre de marchandises de printemps reçues par les derniers vapeurs. La maison Holmes importe elle-même, directement, ses articles d'Europe ; ce qui lui permet de garantir leur provenance authentique. Dans l'annonce qu'on lira plus loin, on trouvera l'énumération de la myriade d'étoffes à robes, d'articles de toilette et de lingerie de ménage dont se compose l'assortiment reçu.

Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Sud.—On verra par un avis inséré dans une autre partie de cette feuille que l'Hon. H. N. Ogden, ex-avocat-général de la Louisiane, vient d'être élu président de l'Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, en remplacement de M. John T. Hardie qui se retire ne pouvant consacrer aux affaires de l'Association le temps voulu, ses affaires absorbant ses heures de bureau et de sa maison de commerce. Il a, néanmoins, accepté les fonctions de Trésorier de l'Association. Ayant été président de l'Association depuis son organisation, poste qu'il a occupé avec zèle et habileté, il en reste le directeur afin d'aider à son avancement. Le nouveau président n'a pas besoin de nos éloges ; il suffit de dire que sous sa sage administration, l'Association prospérera dans l'avenir comme elle a prospéré dans le passé. Etablie mainte ment sur des bases solides elle ne doit pas craindre de ne pouvoir suffire à ses engagements. Son secrétaire et gérant-général est le major G. W. Terrell qui par une infatigable persévérance est parvenu à faire d'une Association, même avec des institutions les plus importantes du pays. En vertu d'un règlement les officiers et les directeurs de l'Association se réunissent une fois par mois : ces messieurs sont tous bien choisis et travailleront de façon à assurer à cette entreprise une prospérité de longue durée.

Articles de Première Communion.—Nous signalons à l'attention des familles dont les enfants font la première communion, cette année, un avis inséré plus loin, par lequel M. A. A. Behne, 271 rue des Dryades, annonce la vente d'une grande variété de couronnes, cierges, chapelets, scapulaires, livres de prières et articles de piété de tout genre d'excellente qualité et à des prix très modiques.

Billets gagnants.—On trouvera dans une autre colonne de cette feuille six avis relatifs au dernier tirage mensuel de la loterie de la compagnie de la Louisiane, dont les signataires étaient les heureux possesseurs des billets qui ont gagné les principaux lots. M. T. M. Wescott, gérant de la compagnie d'Express du Sud, atteste avoir payé $15,000 pour M. Louis Bauer, domicilié à Fort Wayne, Etat de l'Indiana, lequel avait un cinquième d'un demi billet portant le No 73,687. Le même M. Wescott, en qualité de chargé d'affaires de M. W. J. Whitney, de la même localité, atteste avoir collecté de la compagnie $15,000, l'autre moitié du billet en question.

MM. J. B. Jodkins et J. L. Hatfield, le premier de l'Arkansas, l'autre du Massachusetts, avaient chacun la moitié du billet 99,769 qui a gagné le lot de $10,000.

M. J. W. Cohen, du District de Colombie, et Mme Philomène Laurent, de la Nouvelle Orléans, ont aussi été des favoris de la fortune. Le premier a gagné $2,500 et la seconde $1,000, et tous ont attesté avoir été promptement mis en possession des sommes auxquelles ils avaient droit. Pour de plus amples renseignements, voir les avis plus loin.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

[illegible]

NAVIRES.

[illegible]

BARQUES.

[illegible]

BRICKS.

[illegible]

GOELETTES.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Algiers, Hawthorn......parti 15 avril
Steamship New Orleans, Bailey......parti 15 avril

BOSTON.

Goelette Annie E Kranz, Parvers, ...expédié 7 avril
Goelette Jno V Kranz, Pierce, ...partie 26 mars

WATERFORD

Barque Landseer, Malcom......partie 22 mars

BATH, MAINE.

Navire Crescent City, Kelly....en chargement 20 mars

LIVERPOOL

Steamship Legislator, Bailey, en chargement 1 avril
Steamship Architect, Jones, en chargement 18 mars
Steamship Rivendale, McKean, en chargement 16 mars
Steamship Mariner, Jones, ...parti 25 fév
Navire Cyprus, Parker, ...parti 5 avril
Steamship American, Wallace, ..en chargement 1 mars

[illegible]

LONDRES.

[illegible]

NEWPORT.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

HYERES

[illegible]

BREME.

[illegible]

GENES.

[illegible]

PALERME.

[illegible]

CASTELMARE.

[illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

MATANZAS

Brick Clara M Goodrich, Look, ..en chargement 31 mars

Frissons et fièvres.

"Simmons Liver Regulator" guérit promptement du frisson et dissipe la fièvre. Il guérit là où tous les autres remèdes échouent.

MIGRAINE.

Pour le soulagement et la guérison de ce mal douloureux, prenez le "Simmons Liver Regulator."

DYSPEPSIE.

Le "Regulator" guérit positivement cette terrible maladie. Nous affirmons nettement ce que nous savons être la vérité.

LA CONSTIPATION

ne doit pas être considérée comme une affection insignifiante. Assistez donc la nature en prenant du "Simmons Liver Regulator." C'est un médicament innocent, doux et efficace.

HEMORROIDES.

Ceux qui souffrent tous les jours des hémorroïdes peuvent être guéris par le "Regulator", qui a opéré des centaines de cures.

MALARIA.

On peut prévenir les attaques de malaria en prenant de temps en temps une dose de "Simmons Liver Regulator," pour tenir le foie dans un bon état.

MAUVAISE HALEINE.

Cette affection qui provient généralement d'un désordre de l'estomac, peut être corrigée en prenant du "Simmons Liver Regulator".

JAUNISSE.

"Simmons Liver Regulator" dissipe promptement cette maladie et rend au teint et à la peau leur pureté.

COLIQUES.

Les enfants souffrant de coliques sont immédiatement soulagés quand on leur administre du "Simmons Liver Regulator". Les adultes en éprouvent aussi beaucoup de bien. Le remède n'est pas désagréable, il est innocent et efficace, étant uniquement composé de végétaux.

PRÉCAUTION.

Prenez vos précautions pour obtenir le véritable "Simmons Liver Regulator", renfermé dans une enveloppe blanche gravée, avec notre marque de fabrique, un Z rouge, le timbre et la signature non brisés.

Préparé seulement par
J. H. ZEILIN & CO.,
A vendre partout les pharmaciens. Philadelphie.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, [illegible] responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1882.

Actif brut provenant des incendies...... $12,167,536 4
[illegible] $3,875,857 34
Excédant net......$8,291,586 SC

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif......$4,492,344 15
[illegible]......$1,550,155 53
Excédent......$2,942,081 66

Ce bureau des assurances pour risques de toute nature. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenues en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, quant au règlement des pertes.

Bureau de Direction.

J. P. SCHROEDER, Ecq., Chairman, de la maison E. Chaté & Co.
NEWTON BUCKNER, Ecq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Ecq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Ecq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$385,530 92
Risques maritimes	26,455 71
Risques de rivières	26,516 80
Total des primes	$318,505 43
Moins primes non acquises	34,003 00
Primes nettes 31 mai 1881	$284,505 43

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu	$54,282 80	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivière	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	26,282 97	
Réassurances et primes remboursées	14,943 41	108,574 66
Profit		$126,988 4

La compagnie a l'actif suivant approprié.... $[illegible]

Bons de ville ($42,650) 12,000 00; Actions de banques, de chemins de fer et autres 71,007 12; Billets garantis par hypothèques ou nantissement 145,353 00; 1448 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans 46,215 00; Billets à recevoir 50,908 55; Primes en voie de collection 36,235 28; Scrip de ville ($6,379 20) 2,000 00; Jugements sur billets hypothécaires 7,300 00; Argent en caisse 78,971 72 — $667,546 23

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Six pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payable sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero, J. J. Fernandez,
Paul Fourchy, John Geddes,
Jno B. Lallande, D. Fatjo,
Edward Toby, D. A. Chaffraix,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
R. W. Taylor.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies $325,620 68; Primes maritimes 72,934 07; Primes de rivières 35,776 02 — $362,380 77 (chiffres partiellement illisibles)

[illegible]

Surplus net......$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant :

[illegible]

PASSIF.

Fonds capital $500,000 00; Réserve pour réassurances 87,982 10; Dividendes non réclamés 4,394 77; Dû par d'autres compagnies pour réassurances 1,761 02; Dividende pour décembre 1881 30,000 00; Réclamations comme ci-dessus 45,325 83; Surplus en réserve 110,247 55 — $774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de son actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, E. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO, JULES TUYES.

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les dyspepsies, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Bureau No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 14 sept 81—1 an.

CHEMINS DE FER

LES VOYAGEURS —POUR— ST. LOUIS ET L'OUEST

Gagneront une nuit de voyage en prenant leurs billets pour

La Grande Route de Jackson

La seule ligne qui ait deux trains quotidiens ; la seule aussi qui ait des wagons-dortoirs Pullman, allant sans changement, de la Nlle-Orléans à St-Louis.

La Route de Jackson est de 100 milles plus courte que les autres et abrège la distance de 5 heures.

Bureau, 22 rue du Camp coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting General Passenger Agent.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St-Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers, Mobile, Ala.

Bureau de la Compagnie du New Orleans City Railroad, No 100 rue du Canal—Nlle-Orléans, 2 avril 1882.

Heures de départ des trains du Lac

Les dimanches, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Après 2 heures, ils partiront toutes les vingt (20) minutes, jusqu'à 8 heures du soir. Le dernier train quittera West End à 9 heures du soir.

Les autres jours, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et le dernier train du lac quittera West End à 9 heures du soir. Le tout jusqu'à nouvel ordre.

F. WINTZ, surintendant-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.

Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 12:10 p. m.

Ils partiront du pied de la rue dePontchartrain départ à 6:42 a. m.; 10:42 a. m.; 12:21 p. m.; 3:12 p. m.; 6:12 p. m.

Ils partiront de Milneburg à 5:42 a. m.; 9:32 a. m.; 11:32 a. m.; 2:12 p. m.; 5:22 p. m.

Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 5:00 a. m.

Les Dimanches, de 2 à 7 heures du soir, les trains partiront toutes les 45 minutes du dépôt du Pontchartrain pour Milneburg. Le dernier train partira de Milneburg à 7 heures du soir.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

J. T. HARAHAN, Président.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	5.52 a. m.	10:32 p. m.
Côte accomodation	2.32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune. J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers. JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST. LOUIS.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	5.52 a. m.	10:22 p. m.
Coast accomodation	2:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE, General Passenger Agent.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Superintendent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit :

DEPART	ARRIVÉE
Express No 1..8:00A.M.	Malle No 2..7:15 A. M.
Malle No 3....5:15P.M.	Expr No 4. 11:00A. M.
Excurs No 11..7:20A.M.	ExcurNo 12. 9:00 P. M.
Mixed No 13..3:00 A. M.	Mixed No14.10:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche. Les Nos 11 et 12 le dimanche seulement.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt't Agent Gén. des Pass.
C. M. SHEAFE, Surintendant général.

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows :

LEAVE	ARRIVE
Express No 1.8:00 A. M.	Mail No 2..7:15 A. M.
Mail No 3....5:15 P. M.	Express No4 11:00 A. M.
Excurs No11 7:20 A. M.	ExcursNo 12. 9:00 P. M.
Mixed No 13..3:00 A. M.	MixedNo14.10:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday. Nos 11 and 12 Sundays only.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.
C. M. SHEAFE, General Superintendent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FAHEY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES du M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 9 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toutes saisons.

Les taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec The Jno A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers des taux spéciaux, nous formons des billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures ; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au moyen d'un embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849. Réorganisée en 1869.

CAPITAL EN ARGENT....$600,000

Sollicite des Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN......Président.
S. B. NEWMAN......Vice-Président.
CHAS. E. RICE......Secrétaire.

Directeurs.

Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
S. Hernsheim, Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell, Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer, John M. Parker,
Reuben C. Rush, George Martin,
Edward Nalle, Harry L. Flash,
W. W. Swain, J. J. Retes,
A. H. Steward, Lucien Delery,
U. Marinoni, Louis Prados,
Chas. H. Tulane, Charles Newman,
B. P. Grigsby, S. O. Ormiston,
Ware Phelps, John Calder,
Ferd Marks, Wm. B. Lyman
E. H. Adams

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,455 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums	$318,505 43	
Less Unearned Premiums	34,003 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881		$284,505 43

Losses paid—

On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 56	
Taxes and expenses less interest	26,282 97	
Reinsurances and return premiums	14,943 41	108,576 66
Profit		$126,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$[illegible]
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,007 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,353 00
9912 shares New Orleans Water Works Co	46,215 00
Bills receivable	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
City Time ($6,379 20)	[illegible]
Judgments	[illegible]
Cash on hand	78,971 72
	$667,546 23

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 13th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE, D. FATJO,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH, CHS. LAFITTE,
R. W. TAYLOR

TRAMWAYS —OU— CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la station de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars partant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House ; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la station de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent ; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuent à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-unes des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ : rue du Canal, près de la Levée. Parcours : De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour : De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portent cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près de la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour : Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la station de Clay : ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoléon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou ; distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans : elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la station de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la route qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ : rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane ; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien, La Levée.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont tirés par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol sur le lac Pontchartrain : distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc ; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi : rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant au ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour : Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ : coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique : il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ : Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ : Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal ; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Association Building.

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 5½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.